

Communiqué de presse

Uniforme dans les écoles messines Rangez la blouse au placard !

Metz, le 17 avril 2024

La presse locale nous relate un nouveau rebondissement dans le dossier « uniforme à l'école à Metz » : le maire opérerait finalement pour une « surchemise ». Une reculade qui ne dit pas son nom face à la mobilisation légitime des parents d'élèves, sur un projet inutile que la municipalité ferait bien d'abandonner tant cela vire au ridicule.

Car au fond, cette surchemise (ne dites surtout pas blouse, trop ringard) pose les mêmes problèmes qu'un uniforme, l'aspect scientifique de l'expérimentation gouvernementale en moins, puisque le dispositif messin ne sera pas comparable aux autres expérimentations sur le territoire national. La surchemise bénéficiera-t-elle seulement du cofinancement à 50% proposé par l'État dans ce cadre et à l'avenir ?

Côté pratique pour les enfants, les parents et les professeurs, les mêmes questions se posent : qui entretiendra la surchemise censée rester à l'école ? Comment gérer l'usure d'une seule surchemise annuelle ? Y aura-t-il des sanctions en période caniculaire si les enfants ne la portent pas puisque cette surchemise sera « toute saison » ?

Sur le « sentiment d'appartenance » à faire naître, il faut rappeler au maire de Metz que c'est là la tâche de l'École de la République, et donc de l'Éducation nationale qui pourrait correctement remplir sa mission si elle disposait des moyens nécessaires pour ce faire. S'il veut y contribuer, il peut le faire sur son champ de compétence : ATSEM en nombre suffisant dans les classes, gratuité des fournitures et des cantines scolaires.

Et si M. Grosdidier souhaite vraiment monter un « projet pédagogique », il ferait peut-être mieux de se concentrer sur les compétences qui sont les siennes, en particulier le temps méridien où, refusant d'y mettre les moyens, il a renoncé à en faire un temps d'animation à visée... pédagogique.